



## Title

*The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications Part 11.A, Homalacanthi Dumort. subdivision, Discolores P.J. Müll. section, Gypsocaulones P.J. Müll. subsection, hybrids of Rubus ulmifolius Schott.*

## Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Discolores* P.J. Müll., subsection *Gypsocaulones* P.J. Müll., hybrides de *Rubus ulmifolius* Schott.

## Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Discolores* P.J. Müll. section, *Gypsocaulones* P.J. Müll. Subsection, hybrids of *Rubus ulmifolius* Schott.

### « *Rubus halinii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus halinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 74, en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_024\_002 (figure 1).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, FLORA GALLICA, ×*Rubus halinii* Sud, *R. ulmifolius* × *sprengelii*, Belgique, haie, buissons à Donheid (Ensival), 15. 8. 1905, Leg. M. Halin s. n. *sprengelii*, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte pouvant servir de type, présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus rutilus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus rutilus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 74, en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_005 et BORD\_SU\_030\_006 (figure 2).

Texte de l'étiquette : « 1227, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus rutilus* mihi, *R. cruentiflorus* × *tarnensis*, Vallon de la Sarrade, Pét. roses, fil. roses = st. rouges, j.c. glabres, stérile, 10 juil. 1898, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_006) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909, et « ×*R. rutilus*, 1227 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus maceriarum* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus maceriarum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 294 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_003 et BORD\_SU\_030\_004 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « 2447, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus maceriarum* Sudre, *R. ulmifolius* × *brachythyrus*, St Mamet, Vallée de la Pique, Pét. roses, fil. id. = st. rouges, j.c. poilus, stérile, 8. 8. 1900, (Hte-Gar.) ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_004) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909, et « ×*R. maceriarum*, 2447 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus saltuicolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus saltuicola* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_007 et BORD\_SU\_030\_008 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « 2448, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus saltuicolus* Sudre, *R. melanocaulon* × *saluivagus*, St Mamet, Vallée de la Pique, Pét. roses, fil. rosés ≤ st. rouges, 8. 8. 1900, (H.-Gar.), hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_008) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « ×*R. saltuicolus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus adulteratus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus adulteratus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 40 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_009 (figure 5).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, ×*Rubus adulteratus* Sudre, *R. ulmifolius* × *elongatispinus*, Vallée du Garbet, en aval d'Ercé, Pét. roses, fil. roses < st. roses, j.c. glabres, 6. 8. 1898, Ariège, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus semitolosanus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semitolosanus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 en 1900, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_011 (figure 6).

Texte de l'étiquette : « Henry SUDRE – BATOTHECA EUROPAEA – Fasc. VII. 1909, Sect. III – Discolores P.J. Müll., n° 325 - ×*Rubus semitolosanus* Sud. *Rub. eur.* (1909), *R. ulmifolius* × *tolosanus*, France – Haute-Garonne : Brax, près de la ferme de Paquet. Pétales rose vif, étamines blanches, styles roses, stérile. 4. 7. 1909, Coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : Une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original. C'est la BORD\_SU\_030\_010.

#### « *Rubus acutidentatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus acutidentatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 en 1900, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_012 et BORD\_SU\_030\_013 (figure 7).

Texte de l'étiquette : « 57, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus acutidentatus* mihi, *R. ulmifolius* × *oscillanus* mihi, Arthez, bord du ruisseau qui descend de Saussenac, Pét. rosés, fil. id., st. id., j. carp. glabres, 12 juil. 1894, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_013) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 57, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus acutidentatus* mihi, Suppl. hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus lasiopus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus lasiopus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 293 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Notons que Sudre a publié un homonyme illégitime (*Rubi eur.* : 79, 1909). Il sera traité dans le prochain article.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_014 et BORD\_SU\_030\_015 (figure 8).

Texte de l'étiquette : « 2575, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus lasiopus* Sudre, *R. ulmifolius* × *lasiothyrsus*, Lège, en face la halte, le long de la route dép<sup>ale</sup>, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j. c. poilus, stérile, 14. 8. 1900, H. Gar., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_015) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 2575, *R. lasiopus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus semibipartitus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus semibipartitus* Sudre & Bouvet in Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 65, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 65 de 1907, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle récolte est d'ailleurs présente et pourrait être typifiée. C'est la MBAng.2007.9577.

Remarques : Une récolte de Bouvet est présente dans l'herbier de Sudre. C'est un syntype : BORD\_SU\_030\_016 et BORD\_SU\_030\_017.

### « *Rubus arreensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus arreensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 293 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_018 (figure 9).

Texte de l'étiquette : « 2449, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus arreensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *valdeproximus*, Arreau, route de Luchon parmi les parents, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j.c. poilus, stérile, 13. 8. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus flaccidipes* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus flaccidipes* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, que ce nom est publié pour la première fois. La publication de *Rub. tarn.* étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_019 et BORD\_SU\_030\_020 (figure 10).

Texte de l'étiquette : « 3285, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus flaccidipes* Sudre, = *R. ulmifolius* × *mercieri*, Montcouyoul, vallée du Dadou, Pét. blancs devenant rosés, fil. id. = st. verd., stérile, Distinct du *mercieri* × *ulmifolius*, 14. 7. 1901, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_020) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 3285 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus polyanchoides* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus polyanchoides* Sudre ex Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 65, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 65 de 1907, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle récolte est d'ailleurs présente et pourrait être typifiée. C'est la MBAng.2007.2496.

Remarques : Deux récoltes de Bouvet sont présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont des syntypes : BORD\_SU\_030\_021 et 022 et BORD\_SU\_030\_023.

### « *Rubus consoranensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus consoranensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 40 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_029 et BORD\_SU\_030\_030 (figure 11).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus consoranensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *winteri*, Vallée du Garbet, à 4 km en amont d'Oust, Pét. rosulés, fil. blancs > st. verdâtres, j.c. poilus, pollen très mélangé, Ariège, 6. 8. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_030) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « ×*consoranensis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'Ariège (et même de France) présente dans l'herbier de Sudre. Les autres ne sont manifestement pas du même taxon.

### « *Rubus pseudopropinquus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus pseudopropinquus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 93, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, p. 93 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Boreau qu'il faudra chercher le type.

Remarques : Si l'herbier Boreau ne compte plus de planche typifiable, il sera toujours possible de trouver un néotype dans l'herbier de Sudre. Une planche provient d'ailleurs certainement de l'herbier Boreau, mais rien ne le prouve. C'est la BORD\_SU\_030\_035.

#### « *Rubus aurigeranus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus aurigeranus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 41, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 41 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_036 (figure 12).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus aurigeranus* Sudre, *R. ulmifolius* × *ellipticifolius*, AX, Côte d'Ascou, au bout, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j.c. glabrescents, peu fertile, Ariège, 14. 8. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus densiflorens* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus densiflorens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 10 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_038 (figure 13).

Texte de l'étiquette : « ?532, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus densiflorens* Sudre, *R. ulmifolius* × *gillotii*, Le Fraïssé, route d'Alban, Pét. roses, fil. rouges > st. rouges, j.c. poils, turion glauque, stérile, pollen à grains très déformés, 19. 7. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 10 de 1902, et étiquette de *Batotheca Europaea*, 1909, n° 326.

Remarques : une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre, mais rien n'indique qu'elle soit du matériel original.

#### « *Rubus pseudocuspifer* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pseudocuspifer* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 11 de 1904, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_039 (figure 14).

Texte de l'étiquette : « 4084, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pseudo-cuspifer* Sud., *R. ulmifolius* × *cuspifer*, Coteaux de Menez Kerque, à Châteaulin, Pét. roses, fil. blancs > st. verdâtres, j.c. poilus, 1/10 des grains normaux, Finistère, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus sepimenticolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus sepimentorum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 294 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Sudre n'avait pas besoin de la renommer en *sepimenticola* et donc de créer un nom superflu.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_040 (figure 15).

Synonyme : ≡ *Rubus sepimenticola* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 161, 1902), nom. superfl.

Texte de l'étiquette : « 2323, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus sepimenticolus* Sudre, *R. ulmifolius* × *macrostemon*, Arreau, sentier qui va au bois de Bédât, Pét. rosés, fil. blancs > st. verd., H.Pyr., 17. 8. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte, étant du matériel original, présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus subalbidus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus subalbidus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901).

**Préambule** : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 295 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Deux localités sont signalées dans cette publication. Il est donc possible de typifier ce nom soit sur la plante des Pyrénées, soit sur la plante du Tarn. C'est elle que je choisis car elle est à l'origine du nom.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_073 et BORD\_SU\_030\_074 (figure 16).

**Texte de l'étiquette** : « 558, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus subalbidus* mihi, *R. ulmifolius* × *thyrsantus*, St-Benoit-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines, Pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j. carp. glabres, fructif. partielle, Tarn, 23 juin 1896, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

(sur BORD\_SU\_030\_074) « 558, *R. subalbidus* » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : Une autre récolte présente dans l'herbier de Sudre est celle des Pyrénées citée aussi dans la description originelle. C'est donc un syntype : BORD\_SU\_030\_075.

#### « *Rubus nesteinus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus nesteinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901).

**Préambule** : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 295 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_076 et BORD\_SU\_030\_077 (figure 17).

**Texte de l'étiquette** : « 2271, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus nesteinus* Sudre, *R. garbetinus* × *hispidulus*, En aval de Bordères, Pét. blancs ou rosés, fil. blancs > st. verd., H. Pyr., 14. 8. 99., hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

(sur BORD\_SU\_030\_077) « 2271, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus nesteinus* ».

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus angustiracemosus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus angustiracemosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902).

**Préambule** : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 33 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_078 et BORD\_SU\_030\_079 (figure 18).

**Texte de l'étiquette** : « 2297, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus angustiracemosus* Sudre, *R. ulmifolius* × *subvillosus*, Vallon de Baracoueu, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j.c. glabres, ¼ des grains normaux, H. Pyr., 15. 8. 99., hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_030\_079) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 2297, *R. angustiracemosus* » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus pulverulentus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus pulverulentus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899).

**Préambule** : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9, p. 8 de 1899, sous le numéro 243, que ce nom est publié pour la première fois.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_031\_100 (figure 19).

**Texte de l'étiquette** : « 968, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pulverulentus* mihi, *R. ulmifolius* × *tomentosus* (canescens), Route de Carmaux, au Pélenças, près Lescure, Pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j.c. polus, stérile, le 1/5 des gr. normaux, Tarn, 20 juin 1897, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

**Remarques** : Deux autres récoltes (3 planches), présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD\_SU\_031\_097, 098 et 099. J'ai choisi celle-ci pour le type car Sudre lui a accolé sa description.

#### « *Rubus nothus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus nothus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

**Préambule** : La première publication de ce nom dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9, p. 7 de 1899, sous le numéro 160 n'est pas suivie d'une description ou d'une diagnose. Il s'agit alors d'un *nom nud*. Il faut attendre la publication de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) p. 58 en 1900, pour que ce nom soit valablement publié. En tant qu'hybride, cette

publication est valide dès cette date. C'est donc sur un des syntypes cités dans cette description originale qu'il faudra typifier.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_032\_021 (figure 20).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus nothus* Sudre, *R. ulmifolius* × *lloydianus*, Dalou, Pét. blancs, fil. id., Leg. Guilhot, Ariège, 24 juil 1898, hSudre ».

Remarques : Les deux autres récoltes citées dans le protologue (récoltes de Girod à Ruffieu et à Gap), qui sont donc des syntypes, sont aussi présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont les planches BORD\_SU\_032\_012 et 013. J'ai choisi celle de l'Ariège puisque la description originelle provient de *Rub. Pyr.*

#### « *Rubus ameliensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus ameliensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 33 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_080 et BORD\_SU\_030\_081 (figure 21).

Texte de l'étiquette : « 2426, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus ameliensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *valespirensis* Sud, Pyr.Or. : Amélie-les-Bains, parc de l'hôpital militaire, 1. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_081) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 2426, *R. ameliensis* » manuscrit de Sudre caché sous l'étiquette.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus fulgentissimus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus fulgentissimus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_082 et BORD\_SU\_030\_085 (figure 22).

Texte de l'étiquette : « ×*fulgens*(tissimus), Schmidely, *Rubus ulmifolius* × *vestitus*, f. *superulmifolius*, pied du Jura, dans une haie des vignes, Sergy, 30. IX, 1901, (signature) ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_085) copie de la diagnose de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « *R. ulm* × *vestit*, *superulm.* » manuscrit de Sudre.

Remarques : La part 085 fait bien partie de la même récolte. Les planches BORD\_SU\_030\_083, 084 (Schmidely) et 089 et 090 (Du Pré) sont des syntypes.

#### « *Rubus rariglandulosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus rariglandulosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 79, 1898).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12), p. 79 de 1898, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_091 et BORD\_SU\_030\_092 (figure 23).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus rariglandulosus* mihi, *R. ulmifolius* × *sparsus* mihi, Cauterets, près Pauze-nouveau, broussailles, inter parents, pét. roses, fil. rosés, st. roses, j. carp. glabres, stérile, H. Pyrénées, 16 août 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_092) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « *R. rariglandulosus* » manuscrit de Sudre caché sous l'étiquette.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus crepinii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus crepinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_093 (figure 24).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, FLORA GALLICA, ×*Rubus crepinii* Sud., = *ulmifol* × *micans*, Belgique : La Hulpe, pét blancs devenant rosulés, Leg. F Crépin, 10 8 1872, (signature) ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus giraudiasii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus giraudiasii* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27), p. 59 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_030\_094 (figure 25).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus giraudiasii* Sudre, *R. ulmifolius* × *pallidiformis*, en amont d'Orlu, Ariège, pét. roses, fil. blancs >, st. à base rouge, j. c. glabrescents, 13. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909.

Remarques : Les deux autres récoltes présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi des syntypes (Ariège, Ax). Ce sont les planches BORD\_SU\_030\_095 et 096. Je choisis la planche d'Orlu car Sudre lui a accolé sa description.

### « *Rubus scalaristachys* Sudre et Bouvet » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus scalarothyrsus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 76, 1907).

Préambule : Sudre crée un nom superflu pour *Rubus scalarothyrsus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 76, 1907). Ce sera dans l'herbier Bouvet que nous trouverons le type de ce dernier.

Synonyme : ≡ *Rubus scalaristachys* Sudre & Bouvet (*Rubi eur.* : 76, 1909), nom. superfl.

Remarques : La planche BORD\_SU\_030\_097 provient de l'herbier Bouvet et de la localité type. Cette planche pourrait être un bon néotype si le type n'est pas retrouvé dans l'herbier Bouvet.

### « *Rubus sterilis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus sterilis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_103 et BORD\_SU\_030\_104 (figure 26).

Texte de l'étiquette : « 130, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus sterilis* mihi, *R. ulmifolius* × *timendus*, Albi, côte de la Mouline, pét. rosés, fil. un peu rosulés >, st. jaunâtres, j. c. poilus, Tarn, 4 août 1894, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_104) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 130, ×*R. sterilis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype (Albi). C'est la planche BORD\_SU\_030\_102. Je choisis l'autre récolte car Sudre lui a accolé sa description.

### « *Rubus lixoniensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus lixoniensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_108 et BORD\_SU\_030\_109 (figure 27).

Texte de l'étiquette : « 2480, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus lixoniensis* Sudre, = *R. ulmifolius* × *timbal-lagrovei*, H. Gar. : Luchon, route d'Espagne, près S ferrugineuse, pét. rose vif, fil. rouges >, st. verd., j. c. poilus, pollen pur à 1/2, 10. 8. 1900, hSudre » et « = *R. filholeanus* Timb. ! (p.p.) inédit » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_109) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 2480... » manuscrit de Sudre partiellement caché.

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie du matériel original présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus amplithyrsus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus amplithyrsus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_112 et BORD\_SU\_030\_113 (figure 28).

Texte de l'étiquette : « 1013, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus amplithyrsus* mihi, *R. ulmifolius* × *occitanicus*, Carmaux, au viaduc, au bas de la côte de la Courtié, pét. roses, fil. blancs ou rosulés =, st. verdâtres, j. carp. pubescents, stérile, Tarn, 27 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_113) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 1013, R. amplithyrus » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype (Albi). C'est la planche BORD\_SU\_030\_111. Je choisis l'autre récolte car Sudre lui a accolé sa description.

#### « *Rubus erraticiformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus erraticiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_114 et BORD\_SU\_030\_115 (figure 29).

Texte de l'étiquette : « 533, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus erraticiformis* mihi, R. ulmifolius × erraticus, Bois de Mézens, (Tarn), pét. rosés, fil. rouges à la base >, st. à base rouge, j. carp. poilus, stérile, 21 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_115) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 533, R. erraticiformis » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus valdelaxus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdelaxus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8 : 8, 1898).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8, p. 8 en 1898, que ce nom est publié pour la première fois sous le numéro 207.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_117 et BORD\_SU\_030\_118 (figure 30).

Texte de l'étiquette : « 1031, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus valdelaxus* mihi, R. ulmifolius × ..., Haie, Vallée du Tarn, à Lalande, en amont d'Arthez, pét. blancs ou un peu rosulés, fil. blancs =, st. jaunâtres, j. carp. poilus, stérile, Tarn, 6 juil 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du texte de *Batotheca europaea* n° 330 de 1909.

(sur BORD\_SU\_030\_118) copie du protologue de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8, p. 8 de 1898, copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « 1031, ×R. valdelaxus » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est, je pense, la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Une troisième planche (avec l'étiquette de *Batotheca europaea* n° 330 de 1909 semble être de cette récolte, mais rien ne peut réellement le justifier. C'est la BORD\_SU\_030\_116.

#### « *Rubus orbatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus orbatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27), p. 59 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_119 et BORD\_SU\_030\_120 (figure 31).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus orbatus* Sudre, R. ulmifolius × ..., Foix, route de S Pierre, pét. roses, fil. roses =, st. verdâtres, j.c. glabres, stérile, Ariège, 12. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_030\_120) copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « H. SUDRE, ×*Rubus orbatus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus burlatsensis* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus burlatsensis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Remarques : Il n'y a apparemment aucune planche de ce taxon dans l'herbier de Sudre. L'herbier n'est pas encore totalement fouillé à l'heure où cet article est rédigé. Nous espérons le retrouver dans les dernières liasses et revenir sur cette typification. Il n'est pas évident que d'autres planches soient dispersées dans d'autres herbiers.

#### « *Rubus valdeglaucus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdeglaucus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

**Préambule** : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est validement publié dès cette date.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_030\_121 et BORD\_SU\_030\_122 (figure 32).

**Texte de l'étiquette** : « 2514, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus valdeglaucus* Sudre, *R. ulmifolius* × *glaucellus* v. *fallax*, Luchon (H.Gar.) à la font. d'Amour, pét. rosulés, fil. blancs >, st. verd., j.c. poilus, p.p. au 2/3, fruct. part., Ariège, 11. 8. 1900, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_030\_122) copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « 2514, ×*R. valdeglaucus* ».

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

## Bibliographie

- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions botanologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.

## Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus halinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_002.



Figure 2. *Rubus rutilus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_005 et BORD\_SU\_030\_006.



**Figure 3.** *Rubus maceriarum* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901), lectotype BORD\_SU\_030\_003 et BORD\_SU\_030\_004.



**Figure 4.** *Rubus saltuicola* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902), lectotype BORD\_SU\_030\_007 et BORD\_SU\_030\_008.



Figure 5. *Rubus adulteratus* Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (26) : 40, 1900), lectotype BORD\_SU\_030\_009.



Figure 6. *Rubus semitolosanus* Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 75, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_011.

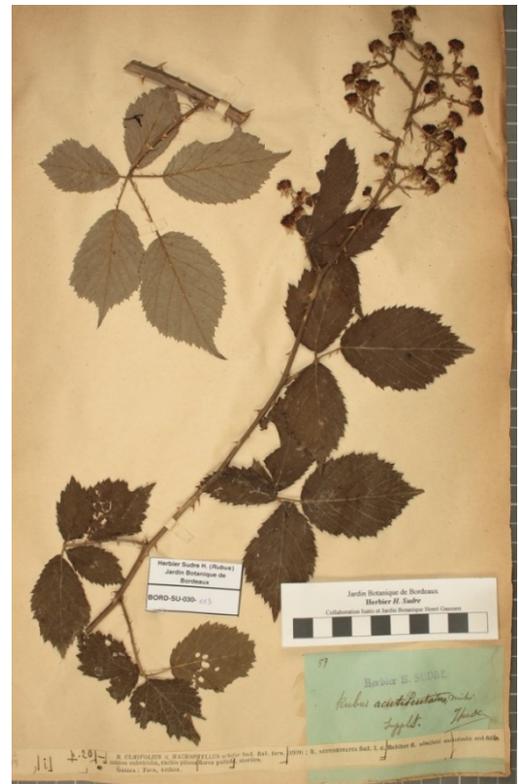
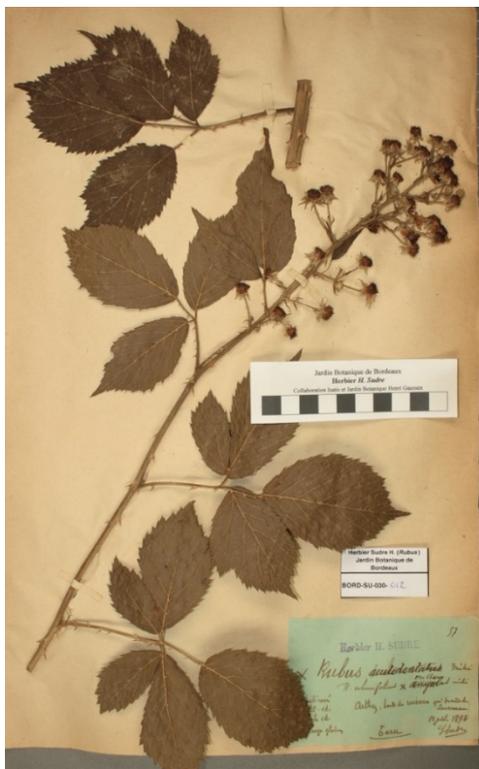
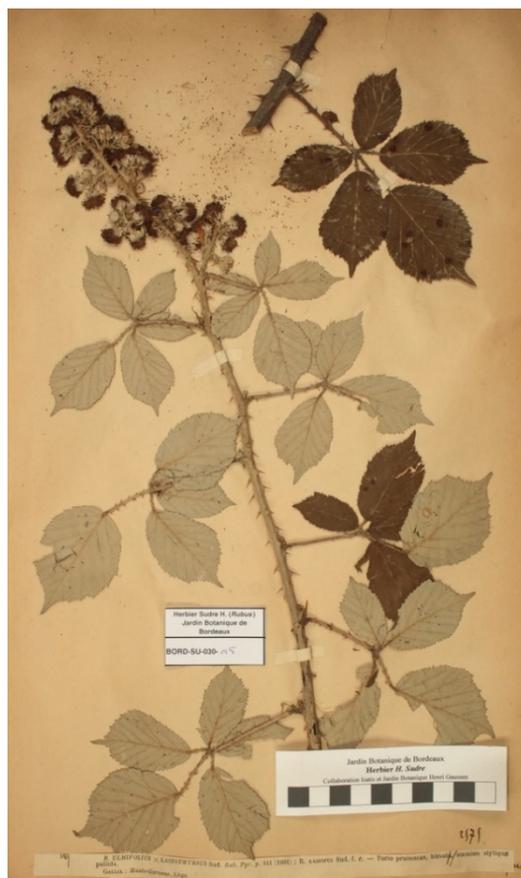


Figure 7. *Rubus acutidentatus* Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 75, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_012 et BORD\_SU\_030\_013.



**Figure 8.** *Rubus lasiopus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901),  
lectotype BORD\_SU\_030\_014 et BORD\_SU\_030\_015.



**Figure 9.** *Rubus arreensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901),  
lectotype BORD\_SU\_030\_018.

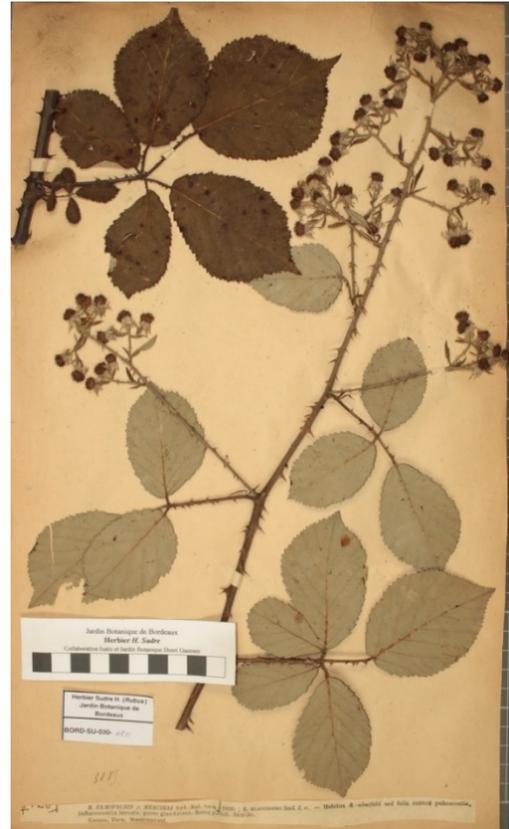


Figure 10. *Rubus flaccidipes* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 75, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_030\_019 et BORD\_SU\_030\_020.



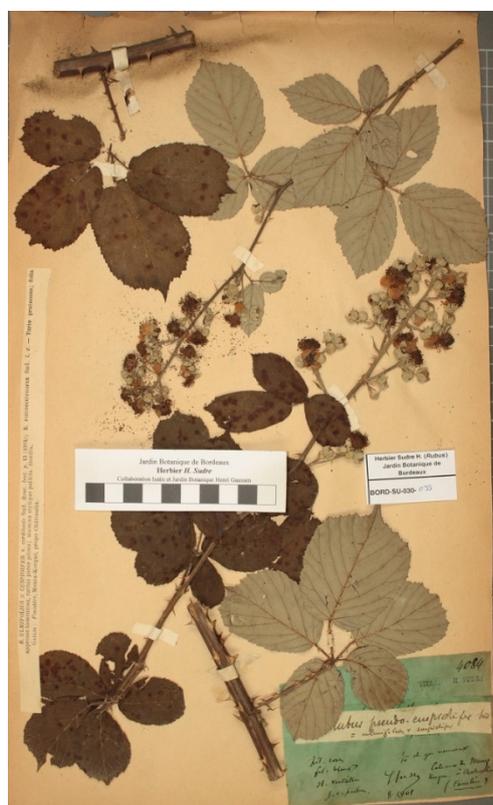
Figure 11. *Rubus consoranensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900),  
lectotype BORD\_SU\_030\_029 et BORD\_SU\_030\_030.



**Figure 12.** *Rubus aurigeranus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 41, 1900), lectotype BORD\_SU\_030\_036.



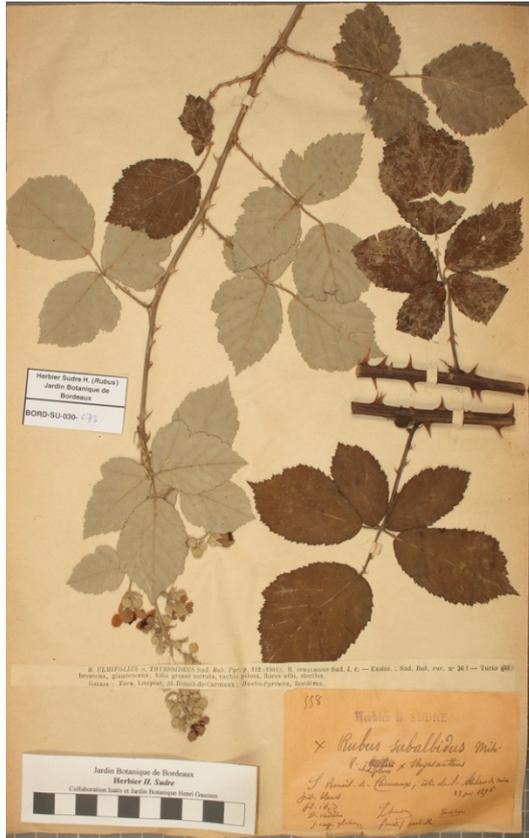
**Figure 13.** *Rubus densiflorens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902), lectotype BORD\_SU\_030\_038.



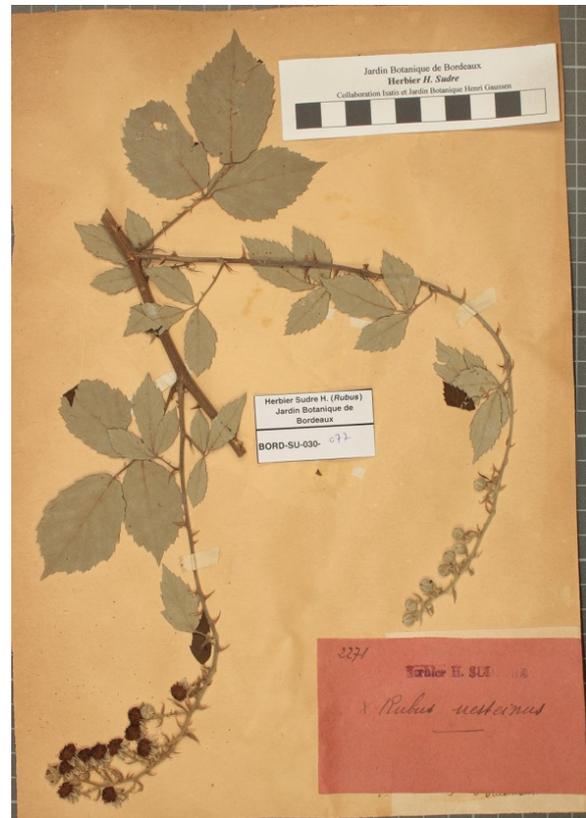
**Figure 14.** *Rubus pseudocuspider* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904), lectotype BORD\_SU\_030\_039.



**Figure 15.** *Rubus sepimentorum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (48) : 294, 1901), lectotype BORD\_SU\_030\_040.



**Figure 16.** *Rubus subalbidus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901), lectotype BORD\_SU\_030\_073 et BORD\_SU\_030\_074.



**Figure 17.** *Rubus nesteinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901), lectotype BORD\_SU\_030\_076 et BORD\_SU\_030\_077.



Figure 18. *Rubus angustiracemosus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902), lectotype BORD\_SU\_030\_078 et BORD\_SU\_030\_079.



Figure 19. *Rubus pulverulentus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899), lectotype BORD SU 031 100.



Figure 20. *Rubus nothus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD\_SU\_032\_021.



**Figure 21.** *Rubus ameliensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902), lectotype BORD\_SU\_030\_080 et BORD\_SU\_030\_081.



**Figure 22.** *Rubus fulgentissimus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_082 et BORD\_SU\_030\_085.

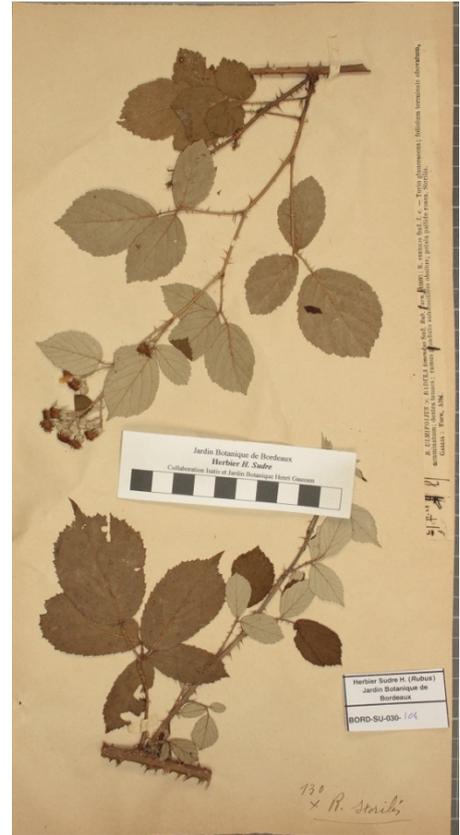


Figure 22. *Rubus variegandulosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1(12) : 79, 1898), lectotype BORD\_SU\_030\_091 et BORD\_SU\_030\_092.

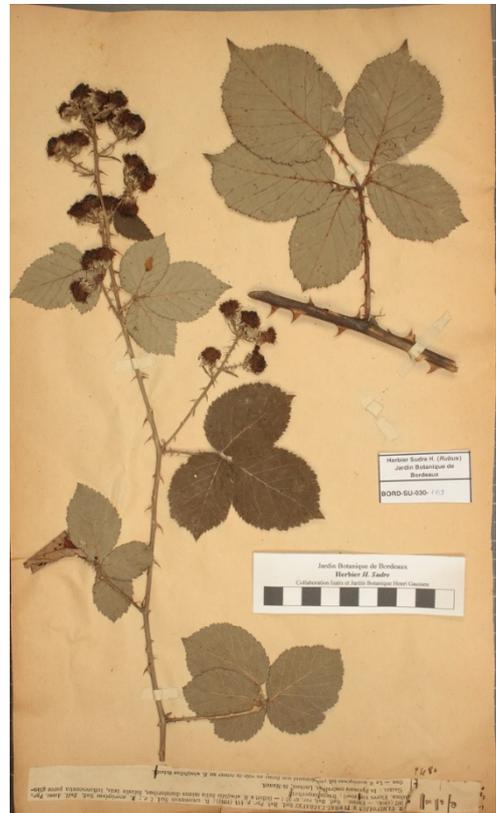


Figure 24. *Rubus crepinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909), lectotype BORD\_SU\_030\_093.

Figure 25. *Rubus giraudiasii* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD\_SU\_030\_094.



**Figure 26.** *Rubus sterilis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_030\_103 et BORD\_SU\_030\_104.



**Figure 27.** *Rubus lixoniensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902),  
lectotype BORD\_SU\_030\_108 et BORD\_SU\_030\_109.



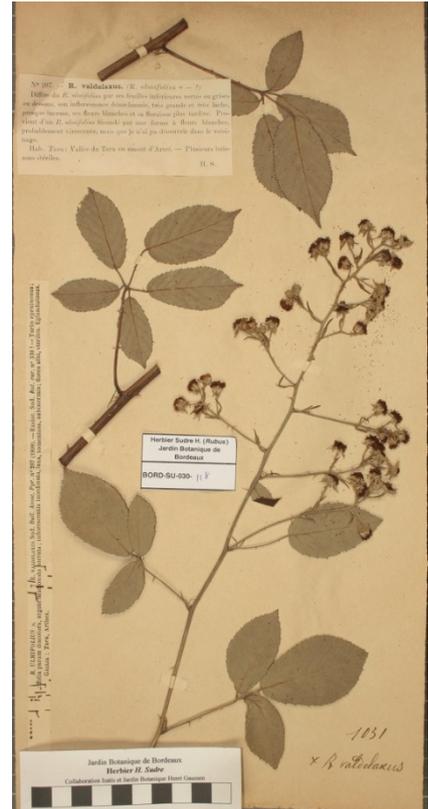


Figure 30. *Rubus valdelaxus* Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898), lectotype BORD\_SU\_030\_117 et BORD\_SU\_030\_118.



Figure 31. *Rubus orbatus* Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD\_SU\_030\_119 et BORD\_SU\_030\_120.

